

Newsletter des Verts du Littoral

► Sommaire de cette édition :

<i>Newsletter des Verts du Littoral</i>	1
► <i>Editorial : Gouvernance, transparence et désenchevêtrement – Perspectives sur la fusion TN/TRN</i>	1
► <i>Élections fédérales</i>	2
► <i>Nouvelles du Grand Conseil</i>	3
► <i>Conseil général de Neuchâtel</i>	3
► <i>Nouvelles de Bevaix – Conseil général</i>	4
► <i>Agenda</i>	4

► Editorial : Gouvernance, transparence et désenchevêtrement – Perspectives sur la fusion TN/TRN

Il était une fois ... Les communes et le canton sont propriétaires des bus, trains et bateaux. Le personnel a un statut de fonctionnaire; les charges, investissements et dettes se consolident dans les comptes des services publics. Les représentants des communes, villes et cantons portent de multiples chapeaux: actionnaire, gestionnaire, mandataire, représentant des usagers.

On construit une structure d'administration pharaonique mais "équitable". Un conseil d'administration de 21 personnes, constitué entièrement d'actionnaires, où siège également l'administration de l'entreprise. La direction de l'entreprise participe aussi aux séances. Des apéros sympas permettent à tout le monde de se connaître et de s'entendre.

Les années se succèdent. Les montants à investir (emprunter) augmentent, la confédération s'inquiète de la gouvernance. Une société anonyme peut emprunter des millions sans qu'ils apparaissent dans les comptes de l'état ou des communes. Mieux, il y a des actions à partager, donc du "capital", ce qui a une influence "positive" sur les comptes de nos communes et de notre canton.

On transforme alors les TN en société anonyme (SA), mais on oublie de suivre avec la partie gouvernance, exigée par les lois sur les SA et par la loi sur les transports: il faut séparer actionnaires, prestataires de services et commanditaires de services. Les actionnaires ne doivent pas se trouver au Conseil d'Administration (CA). Les membres dudit CA doivent être des professionnels, avec pour seul objectif la gestion financière, technique et légale de la société anonyme.

Nous nous trouvons donc avec une gouvernance peu claire, un CA techniquement hors la loi et formé de miliciens sans les connaissances adaptées à leur mission un désenchevêtrement partiel et opaque et une confusion sur les rôles et responsabilités.

Il est peu surprenant que cette structure mal ficelée mène à des décisions basées non sur l'efficacité de l'entreprise, seul devoir légal du CA d'une société anonyme, mais sur un mélange de relations personnelles, de rivalités entre régions, partis, état et communes.

Combien d'autres structures similaires existent dans notre canton, nos villes et nos communes? Nous devons rester vigilants et militer pour la transparence, la gouvernance de qualité et le respect minutieux des lois, ceci à tous les niveaux et sans exceptions.

Carol Chisholm



► Élections fédérales

Candidats

Les Verts neuchâtelois présentent cinq candidats au Conseil National :

- Francine John-Calame, conseillère nationale sortante ;
- Doris Angst, députée ;
- Clarence Chollet, présidente des JVNE ;
- Laurent Debrot, député ;
- Fabien Fivaz, député.

Francine et Fabien sont également candidats au Conseil des États !



Chaque voix compte et, vu le système proportionnel en vigueur, nous vous incitons à ne mettre que des candidats des Verts sur votre liste pour le Conseil National !

Les dix objectifs que les Verts défendront à Berne :



- Une **politique énergétique** visant l'abandon rapide du nucléaire, basée sur les économies d'énergie et la production renouvelable ;
- Une **économie innovante**, au service des êtres humains et respectueuse de l'environnement ;
- Le développement de la **mobilité douce** et des **transports publics** ;
- Une **agriculture de proximité**, sans OGM, préservant les sols, les eaux et la biodiversité ;
- La **création d'emplois**, des **salaires équitables** et des **assurances sociales** de qualité ;
- La prévention au cœur du système de **santé**, le soutien aux généralistes et une **caisse-maladie publique** ;
- Une **égalité** de chance et de traitement pour toute personne, indépendamment de son sexe, de son origine ou de son âge ;
- Une **formation de qualité** accessible à toutes et tous ;
- Un financement transparent des partis et des campagnes de votation pour une **véritable démocratie** ;
- Une **Suisse ouverte**, multiculturelle et solidaire avec le reste du monde.



► Nouvelles du Grand Conseil

Les sessions d'août et de septembre ont été en bonne partie consacrées au traitement des motions. Joli succès pour le texte des Jeunes Vert-e-s (Partenariat pour l'écologie) qui a passé la rampe malgré l'opposition du Conseil d'Etat, par 56 voix contre 43. La motion de Patrick Herrmann pour un abonnement Onde Verte pour les élèves des écoles (qui demande pour chaque élève inscrit dans une école du canton un abonnement genre Onde verte pour 350 francs par an), elle aussi combattue par le Conseil d'Etat, a remporté un joli succès avec 71 oui contre 23 non. Quant à celle de Laurent Debrot « Protégeons nos réserves naturelles », elle a récolté 56 oui et 49 non.



C'est peut-être l'occasion de rappeler ici qu'une motion est « l'injonction faite par le Grand Conseil au Conseil d'Etat de lui adresser un rapport ou un projet ».

En ce qui concerne les rapports, le crédit supplémentaire demandé pour des compléments d'études pour la H2O a été accepté sans opposition (notons qu'il s'agissait d'un supplément au crédit accepté à l'unanimité en 2007, et non d'un débat pour ou contre la H2O), alors que celui pour l'acquisition de terrains et d'immeubles pour la même H2O, combattu par quelques Verts, a passé avec 89 oui, 5 non et quelques abstentions. La nouvelle loi de santé a été acceptée presque à l'unanimité, étant donné qu'il s'agissait d'une adaptation à la loi fédérale et qu'on ne pouvait rien modifier. Mais les porte-paroles des groupes en ont profité pour faire part de leur inquiétude concernant Hôpital neuchâtelois. Patrick Herrmann, notre nouveau représentant à la Commission santé, a été particulièrement en verve. Son intervention se trouvera bientôt sur le site des Verts du canton !

Et n'oublions pas l'interpellation de Doris Angst, « Intégration professionnelle des personnes handicapées, le canton de Neuchâtel est-il un employeur modèle ? ». La réponse du Conseil d'Etat a été plutôt décevante, le canton « n'a pas les moyens » de faire grand-chose. Pour les intéressés, Doris mettra son interpellation sur le site, et la réponse suivra quand le procès-verbal de la session sera disponible.

Carole Maeder-Milz

► Conseil général de Neuchâtel

Christine Gaillard a été très chaleureusement applaudie lors de sa première séance au Conseil général, le 12 septembre, puis les rapports se sont succédés.

Notons notre demande de faire en sorte que la Ville élabore un cahier des charges et fasse un appel d'offre pour gérer le Débarcadère, pour lequel nous avons accepté d'exercer le droit de préemption. Notre demande, basée sur la transparence et l'éthique, sera sans doute balayée par un certain esprit de copinage qui ne fait pas honneur à la démocratie. Nous avons salué la création d'un skatepark du littoral, projet cumul porté, entre autre, par le Parlement des Jeunes, tout en notant le paradoxe qu'il y a à bétonner des surfaces pour exercer des sports de rue.



Une interpellation du groupe PS sur les poubelles enterrées a mobilisé du temps, laissant notre groupe partagé, car nous avons le sentiment que le train est parti depuis belle lurette...Sinon les membres du Conseil général ont été invités à fêter la fin du Millénaire à plusieurs occasions, cortège des enfants, patrouille suisse – nous attendons toujours une réponse du Conseil communal à nos questions, à savoir comment justifier cette invitation pour clore un



millénaire pacifique et est-ce qu'une alternative – vol de colombes, montgolfières, cerf-volants – a été étudiée, notamment sous l'angle écologique.

Une croisière pour admirer les feux du lac était également au menu. Une très grande discrétion a régné sur cette escapade qui divise les esprits. La sous-signée y a participé, et trouve limite que l'on fasse de telles invitations ...Les VIP et les soirées privées, est-ce une bonne façon de « payer » les politiciens non professionnels? Certains disent qu'avec la séance à 50.-, dont une grande partie retourne au parti – c'est pas du vol ! D'autres pensent qu'il faut réformer cette façon de remercier par la bande...à suivre !

Catherine Loetscher

► Nouvelles de Bevaix – Conseil général

Lors du Conseil général du 22 août, la droite bevaissanne (PLR + Entente, 19 sièges sur 31) a « pris le pouvoir », rompu les accords de législature et élu 3 représentants de droite. Le Conseil communal de Bevaix n'a donc plus de représentants de la gauche (pendant des années, 2 sur 5 conseillers communaux). Bien sûr, cela ne changera guère la gestion des affaires pour les quelques mois qui restent avant les élections communales, mais ce non-respect de la vraie démocratie, et son acceptation passive par la population bevaissanne qui est restée sans réaction, est à l'image de ce qui se passe en Suisse : une montée de la droite dure et de l'extrême-droite, sans que cela provoque une inquiétude ailleurs qu'auprès des militants de gauche.

Veronika Pantillon a été remerciée, avec bouquet et applaudissements, pour son excellente présidence du CG, et remplacée par un PLR, alors que la vice-présidence reste chez l'Entente.

En fin de séance, l'interpellation OSEO que nous avons déposée le 25 mars 2011 a enfin reçu une réponse, malheureusement négative et argumentée comme suit par le président de commune, par ailleurs ancien membre du PLR et fondateur de l'Entente bevaissanne : « La commune effectue déjà ses achats dans le respect de la loi suisse ».... sans commentaire!

Que dire pour finir sur une note positive? N'oubliez pas de contempler le lac qui est d'une beauté émouvante ces derniers jours, dans la lumière d'automne.

Muriel Denzler



► **Agenda**

18 octobre 2011	19:30	AG Littoral, Séance d'information politique familiale Hotel des Associations Neuchâtel
23 octobre 2011	Dès 15:00	Elections fédérales, résultats : Salle des Pasteurs
27 octobre 2011	18:30-19:30	Apériverts, Alpes & Lac
17 novembre 2011		AG Littoral (provisoire)
24 novembre 2011	18:30-19:30	Apériverts, Alpes & Lac

